



SERVICE FORMATION

PLAN DE CERTIFICATION BREVET DE MONITEUR FÉDÉRAL 3°

1/ Modalités certification initiale par unité de formation :

UF 17 : Pédagogie

Evaluation certificative :

1^{ère} partie : Etablir un dossier (complète le support fourni) mettant en exergue les capacités du candidat à développer des plans d'entraînements adaptés à un public de son choix

2^{ème} partie : Epreuve technique : Maîtriser les outils et les techniques dans la discipline de référence

Evaluation formative : Analyse vidéo , le candidat doit réaliser une analyse vidéo pertinente sur chaque discipline du BMF 3° tout en utilisant sur le support fourni. Une fois l'analyse vidéo terminée, le candidat met en place des situations pédagogiques dans toutes les disciplines du BMF 3°.

UF 18 : Sécurité

Evaluation certificative : QCM portant sur les cours vus durant la formation.

UF 19 : gestion administrative

Evaluation formative : Travaux pratique + travaux dirigés

UF 20 : réglementation :

Evaluation certificative : **QCM** d'entrée

UF 21 : antidopage :

Evaluation certificative : **QCM** portant sur les cours vus durant la formation.

UF 22 : scientifique :

Evaluation certificative : **QCM** portant sur les cours vus durant la formation.

UF 23 : citoyenneté :

Evaluation formative : Travaux Dirigés en groupe Présentation d'un projet

2/ Performance attendue : Pour valider une unité de formation ou la totalité des unités de formation, le candidat doit obligatoirement avoir des acquis pour chaque compétences et/ou connaissances.

3/ Composition du jury :

- Au minimum 2 membres du service formation : le référent formation + un formateur

4/ Procédure en cas d'échec ; Modalités certification de rattrapage :

Exemple : non validation d'une ou des épreuves durant la formation ou non rendu du dossier administratif et pédagogique (non réception du dossier ou dépassement de la date butoir)

Le candidat devra s'inscrire (fiche d'inscription rattrapage à demander au référent formation) sur un stage BMF 3° (délai : dans les 2 saisons suivantes maximum) et venir le jour de la programmation de la ou des certifications non acquises dans sa ligue de passage. Il ne payera



pas de frais supplémentaire et si il le souhaite il pourra participer à la totalité de la formation afin d'avoir des chances supplémentaires à la réussite de la ou certification échouée. En cas d'échec sur le 2^{ème} passage, le candidat devra refaire et payer la formation complète dans la région de son choix. .

NB : s'il n'y a plus de formation programmée dans la région dans les 2 saisons suivantes, le candidat pourra alors effectuer son rattrapage dans une autre région.

3 / Modalités certification initiale pour le stage en structure :

UF 24 : Stage en structure :

Evaluation certificative : Réaliser un stage de 20H minimum dans le mois et demi qui suit la formation en animant des séances d'entraînement pour des compétiteurs. Une fois les 20h effectuées, le candidat doit remplir la fiche n°6 du livret du stagiaire et l'envoyer au référent formation ligue avec la date butoir émise par ce dernier.

4/ Performance attendue : Pour valider une unité de formation n°24, le candidat doit obligatoirement avoir des acquis pour chaque compétences et/ou connaissances, pour ce faire le candidat doit obligatoirement rendre la fiche stage dûment remplie et signée par son tuteur avant la date butoir émise par le référent formation.

5/ Composition du jury :

- Au minimum 2 membre : le tuteur du stagiaire + le référent formation

6/ Procédure en cas d'échec ; Modalités certification de rattrapage :

Exemple non validation par le tuteur et/ou référent formation ou date butoir dépassée

Le candidat devra s'inscrire sur une formation BMF 2° (fiche d'inscription rattrapage à demander au référent formation) puis rendre sa fiche de stage à la date butoir de la prochaine formation BMF 2° programmée dans la région ou il a effectué sa formation et ce dans les 2 saisons suivantes maximum sinon le candidat devra refaire et payer la formation complète dans la région de son choix.

NB : s'il n'y a plus de formation programmée dans la région dans les 2 saisons suivantes, le candidat pourra alors effectuer son rattrapage dans une autre région.

7/ Information des résultats :

Les résultats des épreuves en formation et du stage en structure sont donnés par mail après la date butoir de rendu de fiche stage.

8/ Information de la procédure d'édition du diplôme pour les personnes validées :

- 1 mois et demi après la formation, le référent formation envoie les résultats au service formation.
- Une fois réceptionné, le service formation édite les diplômes et les mets en signature (Président de la FFKMDA, le DTN et le Vice Président) , il faut compter environ 15 jours.
- Ensuite les diplômes complétés sont envoyés aux référents formation ou à la ligue qui à son tour les envoie à chaque lauréat.



Grille de certification BMF 3° Entraîneur Sports de contact

- Le cadre général

LIGUE		TYPE DE FORMATION		Date butoir rendu fiche stage en structure et du dossier administratif et pédagogique	
LIEU DE LA FORMATION		DATE DE LA FORMATION			
NOM DU RÉFÉRENT FORMATION					

NOM PRENOM du candidat :

EPREUVE INITIALE Signature du candidat :

RATTRAPAGE Signature du candidat :

- Grille récapitulative des certifications BMF 3° durant la formation :

Unité de formation	Compétences et/ou connaissances	Epreuve* initiale		Rattrapage	
		A (acquis)	NA (Non acquis)	A (acquis)	NA (Non acquis)
UF 17 Pédagogie	Concevoir un cycle d'animation ou d'apprentissage				
	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques				
	Maîtriser les techniques dans les disciplines de référence				
UF 18 Sécurité	Mobiliser les connaissances liées à la sécurité des pratiquants				
UF 19 gestion administrative	Connaître l'organisation des manifestations publiques de sports de combat				
	Rechercher des partenaires pour les projets associatifs				
	Démarche de demande de subvention publique				
UF 20 réglementation	Maîtriser les connaissances réglementaires liées aux activités concernées en combat amateur et pro				
UF 21 antidopage	Connaître les démarches de prélèvements				
UF 22 scientifique	Mobiliser les connaissances scientifiques nécessaires à la conduite des activités pugilistiques				
UF 23 citoyenneté	Connaître, comprendre et défendre l'éthique sportive				

Date de l'épreuve initiale :

Noms et signatures des membres du jury :

Date du rattrapage :

Noms et signatures des membres du jury :



Performance attendue : Pour valider une unité de formation ou la totalité des unités de formation, le candidat doit obligatoirement avoir des acquis pour chaque compétences et/ou connaissances.

Les experts mettent une croix dans chaque case correspondante à l'évaluation

Procédure en cas d'échec : non validation d'une ou des épreuves durant la formation ou non rendu du dossier administratif et pédagogique (non réception du dossier ou dépassement de la date butoir)

Le candidat devra s'inscrire sur un stage (dans les 2 saisons suivantes) le jour de la programmation de la ou des certifications non acquises dans sa ligue de passage. Il ne payera pas de frais supplémentaire et si il le souhaite il pourra participer à la totalité de la formation afin d'avoir des chances supplémentaires à la réussite de la ou certification échouée.

En cas d'échec sur le 2^{ème} passage, le candidat devra refaire et payer la formation complète dans la région de son choix. .

NB : s'il n'y a plus de formation programmée dans la région dans les 2 saisons suivantes, le candidat pourra alors effectuer son rattrapage dans une autre région.

- Grille récapitulative des certifications BMF 3° du stage en structure

Unité de formation	Compétences et/ou connaissances	Epreuve* initiale		Rattrapage	
		A (acquis)	NA (Non acquis)	A (acquis)	NA (Non acquis)
UF 24 Stage en structure	Programmer/ Conduire une action d'entraînement dans les disciplines de la FFKMDA				

Date butoir fiche de l'épreuve initiale (rendu fiche stage) :

Noms et signatures des membres du jury :

Date butoir du rattrapage rendu fiche stage) :

Noms et signatures des membres du jury :

Performance attendue : Pour valider une unité de formation numéro 16, le candidat doit obligatoirement avoir des acquis pour chaque compétences et/ou connaissances, pour ce faire le candidat doit obligatoirement rendre la fiche stage dûment remplie et signée par son tuteur avant la date butoir émise par le référent formation.

Procédure en cas d'échec : exemple non validation par le tuteur ou date butoir dépassée

Le candidat devra rendre sa fiche de stage à la date butoir de la prochaine formation BMF 1° programmée dans la région ou il a effectué sa formation et ce dans les 2 saisons suivantes sinon le candidat devra refaire et payer la formation complète dans la région de son choix.

NB : s'il n'y a plus de formation programmée dans la région dans les 2 saisons suivantes, le candidat pourra alors effectuer son rattrapage dans une autre région.